

Paris, le 22 février 2023

**Discours d'ouverture du colloque Initiative Justice**  
*Mercredi 22 février 2023 – Assemblée nationale*

Merci Elisabeth, merci à tous,

C'est un plaisir, certes grave, mais toujours un plaisir de vous revoir régulièrement.

Nous ne pouvons que répondre toujours avec enthousiasme à votre invitation car votre cause est juste. Ce sont des mots rapides et sans détour, mais je ne vois pas de manière de le dire plus clairement. Surtout dans cette salle Victor Hugo de l'Assemblée nationale qui porte le nom du poète de l'enfance par excellence, cette salle qui retentit d'ordinaire de chicane politique où personne n'est jamais d'accord, et qui ce matin, espérons-le, sera l'écho de vérités consensuelles, fermes, solides, comme des murs d'évidence.

Les mots extrêmement poignants de Saga et de Juan, la présence de la présidence de l'Assemblée nationale, de la ville de Paris, la Commission européenne, les ministères, les ONG, la présence de tant d'institutions prestigieuses, pleines de gens de bonne volonté, tous réunis ce matin autour de vérités consensuelles, je crois que c'est le plus beau signe que les choses avanceront. D'abord parce que nous sommes tous d'accord pour pousser les victimes devant, elles qui témoignent avec des mots très forts. Une action publique qui, parfois, vous a déçu et qui, je l'espère, vous accompagnera.

Je conseille le Ministre des Outre-mer, Jean-François CARENCO. C'est au titre de ces territoires d'Outre-mer, de ces populations vivantes que nous intervenons aujourd'hui. Nous sommes passionnés de nos terres ultramarines, de leurs cultures, de leur fulgurance sensible, de leurs populations.

Nos compatriotes ultramarins, lancés vers l'avenir avec beaucoup de talent et de dignité, ont traversé tant de souffrance au cours d'une histoire tumultueuse. Il y a eu la colonisation, l'esclavage. Il y a la mondialisation. Il y a eu et il y a encore le racisme, les excès de l'exotisme et de l'orientalisme. Et tout cela n'appartient pas au passé.

Il est stupéfiant de constater à quel point nos compatriotes ont fait de cette histoire une force, sublimant et transfigurant ces héritages dans l'art, dans la culture, dans l'énergie de vivre libre et dans l'ardeur de regarder le siècle où nous vivons avec avidité et avec conscience.

Le passé récent n'est pas innocent. Qui aurait pensé, qu'au milieu des Trente Glorieuses, de telles pratiques à La Réunion pouvaient encore avoir lieu ? Ces pratiques de déplacement d'enfants de La Réunion vers les campagnes françaises au nom d'une négligence de l'humanité et au privilège d'un productivisme et d'un aménagement du territoire aussi confus que mutilant.

Ici, il n'est pas le temps de refaire le procès des responsables. Il s'agit pour nous, pour moi, pour vous, pour l'Etat, pour les associations et aussi pour les victimes qui sont largement les plus courageuses, d'accompagner, d'écouter et d'agir pour vaincre les fatalités des abandons, des traumatismes, des douleurs.

Au ministère des Outre-mer, nous connaissons bien la *Fédération des Enfants Réunionnais de la Creuse*, devenue progressivement l'association coordinatrice de toutes les souffrances d'enfants venus de tous les outre-mer. Plus que jamais, je veux leur dire que leur association est nécessaire, cruciale, indispensable. Ce n'est pas de la rhétorique. C'est sincère. Non seulement pour répondre aux questions profondes, graves, fécondes des anciens enfants déplacés. Mais aussi, c'est le cas aujourd'hui, pour convoquer les énergies, pour organiser et stimuler les recherches et les rencontres sur la question.

Le défi est humain et personnel. Il est également historique. De la même manière que nous parlons pour les enfants, qui ont une voix trop faible pour être entendus de toute la société, nous aussi pour les

personnes qui ne connaissent pas votre histoire et qui, demain, grâce à votre combat, le connaîtront et le soutiendront.

La protection de l'enfance n'est pas une politique publique comme les autres. Elle est un défi lancé à tout gouvernant pour apaiser les souffrances, les soumettre à des personnes de courage et de ténacité.

Depuis plusieurs années, grâce à votre diligence, les choses ont changé. L'Assemblée nationale ici même, l'Elysée, les grandes mairies reconnaissent vos souffrances.

En 2017, le Président Emmanuel MACRON vous écrivait qu'« *il apparaît à présent, avec les lumières du recul de l'histoire, que cette politique était une faute car elle a aggravé dans bien des cas la détresse des enfants qu'elle souhaitait aider* ». Ici, c'est un Président qui reconnaît la responsabilité de l'Etat.

Le ministère des Outre-mer publiait en 2018 un arrêté qui créait un traitement automatisé de données à caractère personnel pour aider les enfants de la Creuse.

L'Assemblée nationale, en 2014, a voté une résolution qui considérait que l'Etat avait manqué à sa responsabilité morale envers ses pupilles et qu'il convenait de tout mettre en œuvre pour reconstituer leur histoire personnelle.

Une ministre des Outre-mer, George PAU-LANGEVIN, a créé en 2016 la commission d'information et de recherche historique sur le déplacement vers la France hexagonale des enfants réunionnais. Quel travail titanesque effectué par cette commission présidée par Philippe VITALE, que je vois ici.

Le travail engagé pour aider les anciens enfants exilés doit se poursuivre et ne s'arrêtera plus. Et je crois que c'est le message de ce matin, ce combat ne peut plus s'arrêter.

A vous enfants déracinés de La Réunion, des territoires d'Outre-mer, des autres associations pour qui la France ne fut pas la promesse de liberté, de prospérité que certains manuels scolaires crurent y voir trop vite, nous devons vous dire : nous serons toujours là pour aider votre cause.

A vous aussi, enfants et adultes de toute l'Europe, reliés à nous par l'universalité des corps et des esprits que l'on doit aider pour vivre, pour respirer, pour combattre, nous disons que nos combats peuvent se rejoindre.

A travers la création de l'association *Initiative Justice France* qui lutte contre la maltraitance des enfants et pour des réparations à une large échelle, mille questions doivent être éclaircies. Avons-nous tous la même notion du terme d'abus d'un pays à l'autre ? Quelles sont les protections institutionnelles dans le temps ? Quelle facilité d'accès aux données ? Quelle possibilité pour reconstruire sa propre histoire ? Dispose-t-on d'outils harmonisés, efficaces en matière de soutien psychologique dans tous les pays d'Europe ? Quels circuits d'indemnisation ?

Nous savons que les réponses viendront progressivement. Des propositions concrètes, des réponses nationales sont apportées. Il faut se concerter, il faut se parler, il faut se comprendre, il faut s'informer et coordonner les réponses. Nous y arriverons car je vois que vous être ardents, comme nous vous avons toujours connus.

Michel SERRE, grand philosophe et ami de notre ministre, a écrit « *l'avenir est parfois plus ancien qu'on le croit, connaître son passé c'est se donner les conditions de la liberté et avoir de bonnes fondations pour construire très haut* ».

En ce matin d'hiver, avec les associations, l'Etat, les services publics, les enfants, les nouveaux adultes, nous pouvons vous dire que, vous ne serez plus jamais seuls.

Jean-Laurent LASTELLE